Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éditeurs scientifiques), 2003. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad - Cirad, Montpellier, France.

La gestion des ressources locales et les dynamiques territoriales dans les savanes d'Afrique centrale

Note introductive au thème 2

Ali MADI

CEDC-Univ. Dschang, BP 410, Maroua, Cameroun

Résumé — Pendant longtemps, la gestion des ressources naturelles n'a pas été une priorité pour les gouvernements et les projets de développement des pays de la région. Mais depuis quelques années, il apparaît que c'est la base même de la production agricole et pastorale qui est menacée si rien n'est fait. On constate en effet un rétrécissement de la marge écologique et une baisse de la diversité biologique, alors que dans le même temps, sur les marchés, les prix des produits issus des ressources naturelles sont faibles et prennent peu en compte la dimension écologique, les villes s'accroissent et induisent le déboisement, etc. Face à ces problèmes, les politiques publiques restent encore timides, et les institutions en charge de la gestion des ressources demeurent sans grands moyens. Pour remédier à cette situation, il conviendrait de s'orienter résolument vers un développement durable, en particulier en termes d'innovations technologiques, de choix de modèle agricole, et d'implication des populations dans la gestion des ressources.

Abstract — The management of resources in Central Africa savannahs. For a long time, the management of natural resources had not been a priority for governments and development projects of the countries region. But for some years, it seems that it is the base of the agricultural and pastoral produce that is in danger if nothing is done. In fact, one can notice an ecologic margin reduction and a decrease of biologic diversity, whereas at the same time on markets, the produce prices of natural resources are low and take less into consideration the ecological dimension, the developing towns and entail the afforestation, etc. Facing these problems, the public policies are still timid and the institutions in charge of the management of resources remain without important means. In order to remedy this situation, it is necessary to orientate ourselves towards a sustainable development, particularly in terms of innovations technologies; choice of agricultural pattern, and populations' implications in the resources management.

Introduction

Comme le disait le Mahatma Gandhi « L'Angleterre a utilisé la moitié des ressources de la terre pour sa prospérité. Combien de terres faudra-t-il à l'Inde pour arriver au même résultat ? » En Afrique aussi, la gestion des ressources pose de nombreux problèmes, et c'est en particulier le cas dans la région des savanes de l'Afrique centrale. Pendant longtemps, l'utilisation des ressources naturelles n'a pas été considérée comme une préoccupation majeure dans la définition des politiques de développement dans nos pays. Les choses ont fondamentalement changé depuis que le développement de la population, de la

production et des techniques menace de détruire le milieu qui le supporte. La reproduction de la biosphère ne peut plus se penser indépendamment de celle de la gestion des ressources et de l'occupation de l'espace.

Il sera question de la gestion des ressources naturelles qui sont considérées comme une réalité physique concrète, « un stock qu'il convient de gérer en tenant compte, soit de ses rythmes naturels de reproduction (ressources renouvelables), soit de ses perspectives d'épuisement et des délais nécessaires aux prises de relais par de nouvelles ressources (ressources non renouvelables) ». Les préoccupations doivent être gérées de façon à répondre aux besoins actuels sans sacrifier la satisfaction de ceux des générations futures: la notion de développement durable.

Les préoccupations majeures de la gestion des ressources

Rétrécissement de la « marge écologique »

Il existe une interaction considérable entre l'environnement naturel et les économies. Tous les intrants physiques des processus de production sur lesquels est fondée la prospérité économique sont fournis par la nature, pendant et après le processus de production et de consommation. Tous ces intrants sont à plus long terme rejetés dans l'environnement sous forme de déchets. L'environnement remplit trois fonctions économiques essentielles : la fonction de production, la fonction d'assimilation ou de régulation, la fonction d'information. Toutes ces fonctions sont couvertes par la notion de « marge écologique ». A un stade donné de son évolution, un écosystème peut fournir une quantité limitée de ressources naturelles et assimiler dans le même temps une quantité limitée de déchets ; dès que ces limites sont dépassées, il y a atteinte à l'environnement. Une sur-utilisation des ressources naturelles n'entame pas seulement la capacité productive de l'environnement, mais réduit également sa fonction de régulation et d'information. Un excès de rejets de déchets conduit, de même, à une réduction de la capacité de production de l'environnement.

L'utilisation des ressources dans les savanes d'Afrique centrale intègre l'occupation de l'espace (l'expansion de la culture cotonnière) : la nouvelle politique agricole camerounaise, par exemple, consacre une forte progression des superficies cultivées pour augmenter la production de l'ordre de 100 000 tonnes en 10 ans ; forte progression des superficies en muskuwaari, en priorité dans les zones boisées, surtout du côté camerounais : les estimations donnent plus de 150 000 ha) ; un prélèvement intensif de bois énergie. Pour la seule ville de Maroua, la consommation du bois est de l'ordre de 60 000 tonnes par an, ce qui représente une disponibilité d'une zone boisée de l'ordre de 80 000 ha, dans les conditions normales de productivité de nos « forêts ». L'ensemble de ces utilisations des ressources compromet la capacité de production des écosystèmes naturels et des terres agricoles par le biais du cycle négatif du sol qui engendre le processus de désertification et des types de régression de la fertilité.

Toutes modifications au niveau de l'utilisation des terres expriment une modification de rapports sociaux, économiques et politiques.

Baisse de la diversité biologique

Par diversité biologique, on entend le degré de variété de la nature, tant au niveau des écosystèmes qu'à celui des espèces animales et végétales ainsi que de leur variabilité génétique. La diversité biologique est essentielle à la préservation du cycle hydrologique et au maintien de la proportion adéquate de gaz dans l'atmosphère, proportion qui détermine le climat.

Les activités humaines entraînent une régression rapide de diversité biologique. Les divers déboisements (extension des superficies des cultures, coupe de bois énergie, forte pression sur les pâturages), le braconnage dans les réserves, le prélèvement des ressources halieutiques, sont autant d'actions allant dans le sens de la réduction de la biodiversité. Sur le plan mondial, depuis 1950, 10 000 espèces animales et végétales au moins ont disparu à jamais de la surface de la terre. Par ailleurs, le déboisement, en plus de la réduction de la diversité biologique, a également des effets climatiques au niveau régional et mondial. Il conduit à une augmentation du taux de CO_2 dans l'atmosphère avec pour conséquence le réchauffement de la terre. Selon des estimations, les rejets nets du gaz carbonique résultant du déboisement dans les régions tropicales varient entre 0,4 et 2,8 milliards de tonnes.

Défaillance des marchés

Les prix des ressources naturelles ne reflètent pas généralement l'importance des coûts de reproduction. Les effets externes n'étant le plus souvent pas pris en compte ou ne l'étant que partiellement dans la détermination du prix de revient en raison des rejets de déchets, on est en mesure d'affirmer que les ressources naturelles sont mal utilisées et il apparaît que le marché est défaillant à l'égard des valeurs écologiques. L'économie néoclassique dont l'analyse repose sur le système de marchés concurrentiels pourrait paraître assez dépourvue pour prendre en compte des phénomènes qui appartiennent au domaine de l'extra économique, voire au domaine de la nature, mais qui ne sont pas sans lien avec les activités économiques. Il s'agit plus particulièrement de la prise en compte des externalités. L'essence du phénomène est qu'une personne A en même temps qu'elle fournit à une autre personne B un service déterminé pour lequel elle reçoit un paiement, procure par la même occasion des avantages ou des inconvénients d'une nature telle qu'un paiement ne puisse être imposé à ceux qui en bénéficient, ni une compensation prélevée au profit de ceux qui en souffrent.

Toutefois, les ressources naturelles jouent un rôle de taille tant dans l'économie régionale que locale, au niveau des terroirs villageois. L'exemple que l'on peut citer est l'importance de plus en plus accrue de la vente du bois de feu dans le budget familial. Il en est de même pour les pâturages dans les zones inondables tant au Tchad qu'au niveau des yaérés du Cameroun. La filière gomme arabique qui se met en place timidement donne une autre opportunité.

Timidité ou carences politiques

La situation des ressources naturelles et celle de l'occupation des terres devraient, au premier chef, mobiliser les décideurs pour une meilleure prise en compte de politiques cohérentes d'aménagement des territoires et de planification tant locale que régionale. L'expérience prouve que dans les savanes de l'Afrique centrale, il n'y a pas de situations désespérées ; dans toutes les zones (villages), il existe des ressources et des potentialités qui peuvent être mieux gérées, mieux valorisées, pour amorcer et entretenir un développement maîtrisé par les populations locales. De telles considérations devraient guider la mise en place des politiques conséquentes.

En dépit d'efforts croissants en faveur de la conservation des ressources naturelles, leur dégradation s'accentue de plus en plus. Les politiques agricoles dans nos pays privilégient la mise en culture de nouvelles terres et la construction des barrages comme moyens d'accroissement de la production. Tous ces projets ont d'une manière ou d'une autre des répercussions sur les ressources naturelles. C'est seulement dans quelques rares cas qu'on effectue des études détaillées des possibilités d'investissement dans la gestion et l'utilisation des écosystèmes naturels, et ce malgré la déclaration de 1980 sur les politiques et procédures environnementales en relation avec le développement économique, et la reconnaissance explicite des questions environnementales dans la convention de Lomé III en 1984 confirmée par celle de Cotonou. Dans de nombreux cas, ces incohérences ne résultent pas d'un manque de souci de l'environnement, mais sont plutôt la conséquence inévitable du découpage sectoriel des institutions et de l'absence d'exemples d'utilisation intégrée des ressources comme modèle pour les futurs investissements.

Faiblesses institutionnelles

Dans la plupart des pays, des institutions sont responsables de la gestion des ressources naturelles et de l'aménagement des territoires, bien que peu exercent leur mandat de façon efficace. Les raisons de cette situation sont nombreuses, mais la cause profonde reste la mauvaise appréciation de l'importance économique et sociale réelle de ces différentes ressources naturelles. Cinq causes principales sont énumérées :

– l'organisation sectorielle de la gestion des ressources ; la perception de l'importance des ressources varie en fonction des types d'utilisateurs (agriculteurs, pêcheurs, exploitants forestiers, aménagistes…) ; chaque utilisateur considère les zones en question comme des systèmes à produit unique, excluant toute autre valeur ;

– des[e] méthodes de gestion inappropriées ;

– le manque de personnel qualifié ; s'ajoutant au problème de l'organisation sectorielle, le personnel affecté à la gestion des ressources naturelles n'a que rarement reçu une formation convenable lui

permettant de mieux gérer les ressources naturelles ; la plupart des spécialistes de l'irrigation ont été formés pour gérer l'eau plutôt que pour optimiser la réponse du système aquatique aux besoins humains ; — les spécialistes du développement considèrent généralement les pratiques traditionnelles comme primitives et devant être changées, plutôt qu'étroitement adaptées à la capacité de l'environnement naturel ; les responsables de la planification des ressources sont formés pour gérer les ressources et habitats naturels comme unités distinctes ; ils ne sont donc pas bien préparés pour avoir une vision globale lorsque des problèmes se posent à l 'extérieur des zones de ressources, sans tenir compte des frontières administratives — ;
– une législation inappropriée et peu appliquée ;
– des ressources limitées.

Bien que la disparition des certaines ressources soit inéluctable et puisse même parfois être bénéfique pour l'homme, beaucoup de ces pertes sont à la fois nuisibles et évitables. Divers facteurs sont à la base des effets nuisibles sur les ressources naturelles, entre autres une planification inadéquate, des politiques incohérentes et des institutions et des outils de gestion inappropriés, avec à la base, la conjonction d'une mauvaise appréciation de la valeur des ressources naturelles et l'omission conséquente de ces valeurs dans les calculs économiques aboutissant aux décisions d'utilisation des ressources.

Grandes orientations pour aborder les problèmes : quelques axes de solutions

Economie et technologie au service d'un développement durable

Une affectation optimale et une réforme économique sont nécessaires. Pour aborder les problèmes d'utilisation des ressources et d'échelle, il est possible de prendre des mesures politiques visant à intégrer les effets externes. Il peut s'agir de mesures fiscales, de mesures de gestion intégrée de la chaîne biologique ou de fixation des normes.

Innovations technologiques

Ces technologies ne doivent pas être orientées seulement vers l'accumulation du capital, mais aussi sur la préservation, le rétablissement et l'accroissement de la marge écologique. Il faudra faire davantage avec moins de moyens, en améliorant l'efficacité (pour la réduction de la quantité de ressources naturelles nécessaire à la fabrication des produits finis), en recourant au recyclage, à la récupération et à la prolongation de la durée de vie des matériaux, en utilisant des technologies intégrées en matière de l'environnement, en adaptant enfin des méthodes agricoles qui accroissent la fertilité du sol.

Une agriculture à faible taux d'investissement

Une des formes d'agriculture très prometteuse pour les pays des savanes est cette agriculture à faible taux d'investissement. Les caractéristiques de cette agriculture sont : l'utilisation réduite d'intrants extérieurs, les cycles naturels restant fermé ; un faible consommation d'eau ; la protection des sols vulnérables grâce à la présence constante de biomasse ; une grande diversité de cultures qui garantit la stabilité écologique ; la similitude avec les systèmes agricoles traditionnels, ce qui permet d'exploiter les connaissances et l'expérience qui existent encore chez les paysans. Au niveau de la recherche, les spécificités locales, tant en ce qui concerne les conditions écologiques que sur le plan socio-culturel et économique, nécessitent une grande attention, ceci avec la participation des populations locales.

Une meilleure gestion des ressources naturelles

Une grande partie de la dégradation de l'environnement est due au fait que le rythme accéléré des mutations économiques et sociales a détruit les systèmes de gestion traditionnels qui garantissaient la durabilité du système de production naturelle. Même si les superficies des terres communes diminuent à la suite d'une nouvelle utilisation des terres et de la croissance démographique, il importe néanmoins d'accorder toute l'attention nécessaire à la gestion de ces terres, y compris aux réserves d'eau, et d'essayer de réactiver les systèmes de gestion traditionnels et de les adapter aux circonstances nouvelles.

Il s'agira aussi de faire participer les populations locales à la gestion des terres publiques. Il est question, ici, de choisir une échelle qui convient le mieux pour une intervention, de sorte que tous les processus qui sont à l'origine, directement ou indirectement, de la dégradation de l'environnement, puissent être pris en compte dans la politique de gestion (le cas de la problématique du bois énergie, les conséquences de la construction de certains barrages...).

Prise en compte de la dynamique urbaine

Dans les pays en développement, en général, la population urbaine double tous les quinze ans. Les grandes villes ont sur l'environnement des effets qui s'étendent au-delà de leurs limites géographiques (en occupant des superficies cultivables et souvent des zones boisées). L'extension des villes oblige généralement à sacrifier des terres agricoles fertiles. Les paysans sont alors contraints de s'établir dans les bidonvilles et de se rabattre sur les terres marginales, avec tout ce que cela implique au niveau de revenu et de l'environnement. L'approvisionnement des villes en eau se fait souvent au détriment de l'agriculture et des populations rurales. L'approvisionnement des villes en combustible conduit inévitablement à l'érosion et à la désertification. La politique énergétique peut donc servir de point départ pour s'attaquer à toute une série de problèmes environnementaux liés aux centres urbains. Cela est d'autant plus vrai que nous nous trouvons dans une zone à écologie fragile.

Conclusion

Cette brève présentation sur les grandes préoccupations et quelques axes de solutions en matière de gestion des ressources naturelles, nous a permis de passer en revue les axes d'intervention possibles dans l'optique d'une vision nouvelle dans nos approches du milieu naturel. Tant au niveau de la recherche qu'à celui de la politique, il est urgent de choisir l'échelle la plus appropriée et les outils les plus adaptés pour aborder la gestion des ressources naturelles.